



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Président : Laurent Tugaut - tugautlaurent@voila.fr - 06.82.07.09.72

Assemblée générale 2019

Compte-rendu

Secrétaire : Rémi Duvert

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association « Photo-Loisir Clairoux » s'est tenue le jeudi 7 février 2019, de 17h30 à 18h30, à Clairoux, salle de réunion du jeu d'arc (rue du marais).

L'ordre du jour avait été fixé comme suit :

- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- projets pour l'année à venir ;
- montant des cotisations ;
- questions diverses.

Activités 2018

Dates en gras : « sorties » hors de Clairoux.

Dates soulignées : séances à Clairoux.

- ❖ **13.01.2018** (13h-17h) : **Monchy-Humières** (lavoir et parc château de Baugy) et **Braisnes** (étangs et Aronde à Revennes), sur le thème de l'eau.
- ❖ 07.02.2018 (17h-20h) : Clairoux ; assemblée générale ; visionnage de sélections de photos prises le 13.01 ; suite du programme du club.
- ❖ **07.04.2018** (13h-19h15) : **Chantilly** (pavillon Jacques de Manse) et étang de **Commelles**.
- ❖ 18.04.2018 (17h-19h) : Clairoux ; visionnage de sélections de photos prises le 07.04 ; suite du programme du club.
- ❖ **05.05.2018** (8h30-12h30) : **Marais de Sacy**.
- ❖ 06.06.2018 (17h15-20h15) : Clairoux ; visionnage de sélections de photos prises le 05.05 ; choix de photos d'oiseaux, pour une exposition en mairie de Clairoux.
- ❖ 04.07.2018 (17h15-19h) : Clairoux ; finalisation de la future exposition en mairie de Clairoux.
- ❖ *21.08.2018 : installation de l'expo « oiseaux » dans le hall d'accueil de la mairie de Clairoux ; 28 photos ; format 20x30 ; sous cadres (les mêmes que pour les expositions précédentes mises en place par le club).*
- ❖ **Du 28.08 au 30.08.2018** (7h-22h30) : le 28 : **Langeais** (visite château et resto) ; **bords de la Loire** (rive gauche : Bréhémont, **Candes-St-Martin** (collégiale), **Souzay-Champigny** (carrières,

château...) ; **Saumur** (resto) ; le 29 : **Doué-la-Fontaine** (site des Perrières (« Le mystère des faluns »), resto, Troglos de la Sablière) ; **moulin Gouré** (à Louresse-Rochemenier) ; **Trèves** dont Préban (champignonnière La Cave aux moines, resto Pieds bleus) ; le 30 : **Le Thoureil** (bord de Loire) ; Saint-Barthélémy d'Anjou (parc de **Pignerolle**) ; **Angers** (resto (avec Michael P.), centre-ville (cathédrale, etc.)) ; **Brissac-Quincé** (vu château, achat de vin au domaine de Fonteny (EARL Poupart)) ; nuits au gîte La Haute Cormerie (Bessé, commune de Gennes-Val-de-Loire).

- ❖ 26.09.2018 (17h15-20h15) : Clairoix ; visionnage de sélections de photos prises en val de Loire ; suite des activités du club.
- ❖ **17.11.2018** (13h-18h) : **Forêt de Compiègne** (étang de Sainte-Périne, et sous-bois près de Saint-Jean-aux-Bois).
- ❖ 13.12.2018 (17h30-19h45) : Clairoix ; visionnage de sélections de photos prises le 17.11.

Budget 2018

Solde du compte bancaire au 1 ^{er} janvier 2018		850,30 €
RECETTES		
???	Adhésions 2018 (2 indiv. + 1 couple)	35 €
03.07	Subvention municipale	200 €
Total recettes		235 €
DÉPENSES		
08.01	Assurance MAIF 2018	108,78 €
29.01	Sous-verres	11,66 €
03.10	Développement photos pour exposition	67,21 €
14.12	Assurance MAIF 2019	109,74 €
Total dépenses		297,39 €
Solde du compte bancaire au 31 décembre 2018		787,91 €

Véronique Dessaux accepte d'être trésorière adjointe pour aider la trésorière.

Budget prévisionnel 2019

Recettes prévues :

- adhésions : 55 €

Dépenses prévues :

- tirages sur papier : 70 €

Projets pour l'année 2019

- Séances à Clairoix (salle du jeu d'arc) : analyses critiques de sélections de photos, etc.
- Quelques sorties « sur le terrain » ; au premier semestre : église de Clairoix, vallée de l'Automne...
- Éventuellement, séjours de 2 ou 3 jours dans un rayon de 3h de route environ.
- Exposition d'une vingtaine de photos sous cadres, sur les grilles du hall d'accueil de la mairie ; sans doute en septembre (à voir avec la municipalité) ; thème : les ponts.

Montant des cotisations

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 reste fixé à 10 € par adhérent individuel, et à 15 € pour les couples d'adhérents.